



Innover dans le bâtiment : filière Éco-construction

Obtenir des informations et un accompagnement
dans la filière éco-construction

La CCI du Morbihan à votre service

- Un accueil dédié
- Des conseillers spécialisés
- Des formations
- Un lieu d'échange
- L'enregistrement des formalités
- Des réunions d'information
- Des données économiques
- Une documentation pratique
- Des publications périodiques

Objectifs

En tant que donneur d'ordre ou maître d'ouvrage

- Connaître les meilleures pratiques pour un bâtiment éco-construit
- Être accompagné pour définir son cahier des charges avec un maître d'oeuvre

En tant qu'entreprise du bâtiment

- S'insérer dans les opérations collectives spécifiques à la filière élaborées par la CCI du Morbihan ou le réseau des CCI bretonnes
- Être informé des programmes nationaux, régionaux, et départementaux en cours pour les entreprises de la filière, et s'insérer dans le cluster Habitat Durable du Conseil général du Morbihan
- Identifier le plus rapidement possible les meilleurs partenaires locaux
- Être accompagné lors de la création d'une entreprise

Nature de la prestation

- Des opérations spécifiques pilotées par un conseiller CCIM dédié :
 - le portail de l'éco-construction : qui présente des informations sur les techniques / matériaux / solutions technologiques, les entreprises du secteur, des exemples, ...
 - un pré diagnostic, qui permet, lors de l'éco-construction d'un bâtiment, d'identifier les solutions que l'on souhaite mettre en oeuvre

Public concerné

- Dirigeant d'entreprise du bâtiment
- Dirigeant souhaitant mettre en œuvre les principes de l'éco-construction pour son bâtiment

Prestations associées

- Pré-diagnostic éco-construction
- Portail de l'ecoconstruction : www.ecoconstruisons.org

Coût

- Intervention prise en charge intégralement par la CCIM

Contact : Claire Wouts
Tél. : 02 97 02 40 00
c.wouts@morbihan.cci.fr

